

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Les Procès-Verbaux approuvés sont disponibles en mairie et sur le site internet de la Commune.

Date de convocation : 18.09.2026

La séance est ouverte à 17h00, sous la Présidence de M. Patrick MERLE, Maire.

Présents : M. Patrick MERLE - M. Christian RUFFINATTO - Mme Tephén PITOT - M. Eric ARIAS - Mme Henriette TURCO - M. Gilles CAILLE - Mme Carole SAYA - Mme Monique AUBERT - M. Manuel JAIS - Mme Pélégie BEECKMANS - M. Gilles VIGNE - M. Jean-Baptiste BERNARD.

Représentés : Mme Chantal BASIN a donné pouvoir à M. Christian RUFFINATTO
M. Alexandre DUFOUR a donné pouvoir à M. Jean-Baptiste BERNARD
Mme Laurie BONANSERA a donné pouvoir à Mme Tephén PITOT

Secrétaire de séance : M. Christian RUFFINATTO.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Vaucluse Ingénierie : modification des statuts et de la convention d'assistance voirie
3. Achat d'un véhicule pour les services techniques
4. Fonds de concours 2026 de la CCPAL
5. Décision modificative de crédits
6. Renouvellement du bail de la chasse 2026-2032
7. Droit de fouilles de truffes
8. Protection fonctionnelle des agents de la commune : procédure d'instruction et modalités

Approbation du Procès-Verbal du 30 juillet 2026 à l'unanimité des présents.

Décision Municipale N°2026 - 94 : CONTRAT DE MAINTENANCE DES HORODATEURS – SOCIETE FLOWBIRD.

Décision Municipale N°2026 - 95 : CONTRAT D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE CONSEIL – GROUPE ELABOR.

Délibération N° 2026 - 96 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 97 : VAUCLUSE INGENIERIE : MODIFICATION DES STATUTS – SIGNATURE CONVENTION.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 - 98 : ACHAT D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -99 : FONDS DE CONCOURS 2026 DE LA CCPAL.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -100 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -101 : RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CHASSE 2026-2033.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -102 : DROIT DE FOUILLES POUR LES TRUFFES.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2026 -103 : PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS DE LA COMMUNE : PROCEDURE D'INSTRUCTION ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 18h00

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Ménerbes, le 26 septembre 2026.

Publié sur le site internet le 26 septembre 2026.